

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 52 (2004)

Artikel: De l'auberge de la mule à la Taverne de la Madeleine
Autor: Deuber, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La possibilité de jeter un regard nouveau sur la vénérable « Taverne de la Madeleine » nous a été fournie au début de l'année 2002 par la mise en œuvre de travaux de rafraîchissement des façades et de réfection des toitures. À cette occasion, les parements extérieurs ont été entièrement piqués et l'appareil des murs grossièrement dégarni. Si cette opération, rapidement conduite, s'est avérée insuffisante pour mener à bien une analyse exhaustive selon les règles en usage dans l'archéologie du bâti, elle a cependant permis l'identification des différents chantiers qui confèrent à l'îlot son aspect actuel. Il convient de rappeler que, aujourd'hui, s'il est entre les mains d'un seul propriétaire – la « Société antialcoolique d'alimentation », créée en 1919, et qui exploite la taverne depuis 1920 –, il est assuré que depuis le XVII^e siècle, au moins, cet îlot qui dépendait du fief de Granges, propriété des Tavel, était divisé en trois parcelles ; plus tard, en quatre, qui portent encore sur le cadastre actuel des numéros différents : 4490 pour celle qui en occupe l'angle nord-ouest, 4491 pour celle de l'angle nord-est, 4492 pour celle qui lui fait suite au sud et fait face à la rue de la Fontaine, et enfin 4493 pour celle qui regarde l'escalier montant à Saint-Pierre¹.

Entre la rue de la Fontaine et le Perron, l'église, l'auberge et l'immeuble gothique (14 rue de la Madeleine) sont les seuls vestiges d'origine médiévale à avoir opposé une résistance à la vague d'hygiénisme et de modernisation de la première moitié du XX^e siècle. La démolition du quartier des Barrières en 1938, entraînant à sa suite une reconnaissance archéologique, a permis à Louis Blondel la mise au jour des séquences qui, à cet endroit seulement, assurent un lien, tenu il est vrai, entre les occupations de la Haute et de la Basse Ville². Avant la disparition du quartier, l'îlot de la Taverne, aujourd'hui isolé, était raccroché par son angle sud au réseau complexe des immeubles, des cours et des passages qui grimpait vers l'Évêché et la cathédrale. La documentation photographique effectuée, entre autres, par Frédéric Boissonnas, à l'aube du XX^e siècle, entre la place de la Petite-Madeleine et la rue du Boule³, montre des escaliers, des galeries, des rehaussements, des décrochements, profusion de cheminées et de lucarnes dans lesquels on a peine à reconnaître aujourd'hui la sage ordonnance des fenêtres bien alignées, des crépis unificateurs et des toitures vidées de tant de « parasites » (fig. 1).

L'îlot vu de l'escalier des Barrières · Façade sud (parcalle 4493)

Entre la terrasse qu'occupait l'Évêché et la rue de Toutes-Âmes, Louis Blondel a retrouvé, à mi-pente, une large muraille faite en grande partie de matériaux romains remployés (fig. 2, lettre A). Il l'attribue à des perfectionnements apportés à la fin du IV^e siècle à l'enceinte du III^e siècle. Après un léger coude, le mur se prolongeait sous la façade sud de l'îlot de la Taverne, au-dessous de l'escalier des Barrières (fig. 2, lettre B). À cet endroit, le plan Céard tout comme les relevés d'architecture plus récents nous montrent par ailleurs une surépaisseur du mur qui confirme le souvenir de l'enceinte de l'Antiquité tardive. En élévation, cependant, ce mur a une tout autre configuration, l'archéologue nous le décrivant comme « un mur très ancien en petits boulets soigneusement assisés par lits réguliers (en tout cas de la fin du XI^e siècle), visible dans les caves⁴ ». Actuellement, le parement exté-

1. Nos remerciements vont tout particulièrement à M^e P. Fauconnet, président de la Société antialcoolique d'alimentation, à M^{me} Hennemann et à M. Monnet, responsables de la Taverne, à M. J. Christin, du Bureau d'architectes J. Cerutti, à l'entreprise F. Cuénod, qui tous ont largement facilité notre intervention ; aux collaborateurs du Service cantonal d'archéologie (DAEL), M^{me} M. Berti, M^{me} F. Plojoux-Rochat et M. A. Peillex pour les relevés, les dessins et leur traitement informatisé ; au Centre d'iconographie genevoise et à M. G. Borel pour la documentation photographique.

Enfin, nous sommes entièrement redevables à M^{me} J. Dufour qui nous a fait généreusement bénéficier de ses recherches aux Archives d'État et nous a transmis les listes des propriétaires des parcelles 4490, 4491 et 4492. Les analyses dendrochronologiques ont été effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon.

2. Voir BLONDEL 1939, pp. 58-62

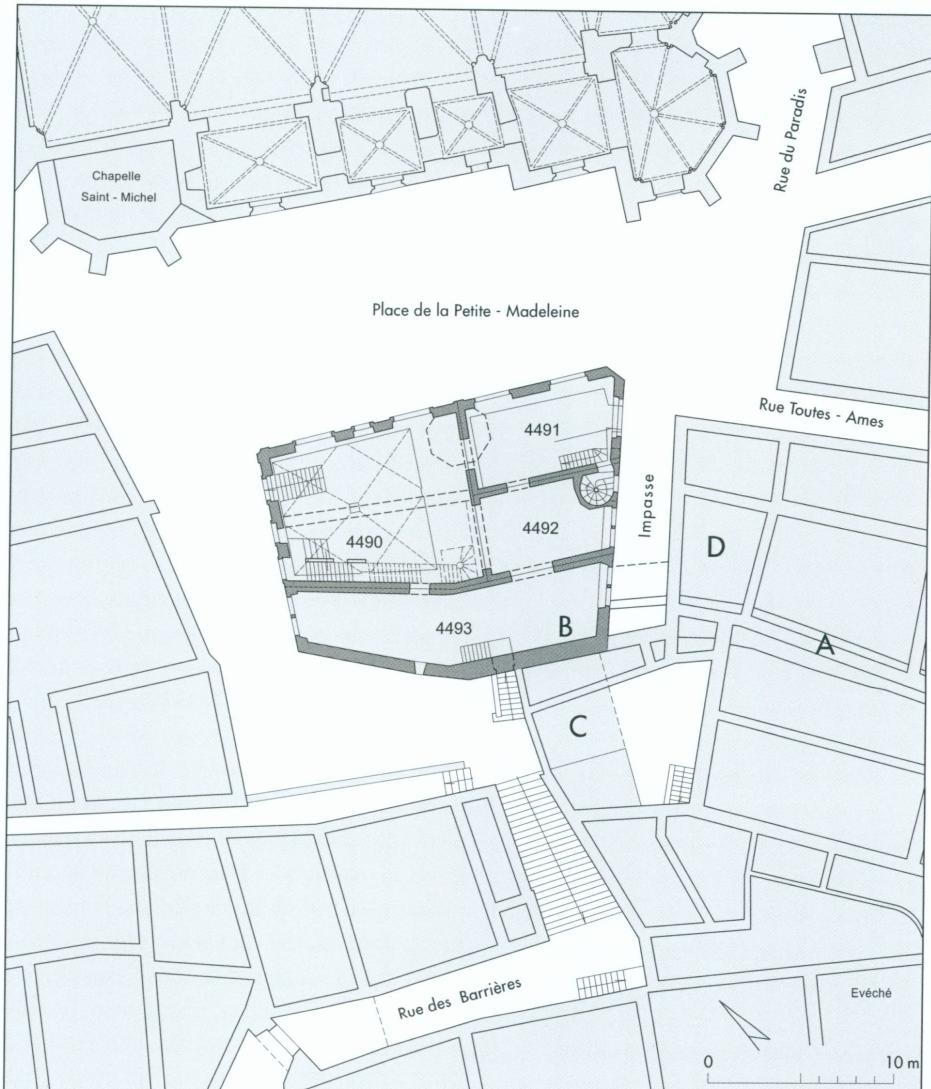
3. La place de la Petite-Madeleine (Céard) occupait l'espace sis entre l'église et la Taverne, la rue du Boule est l'actuelle rue de la Fontaine.

4. Voir BLONDEL 1940, pp. 35-36



1. Frédéric Boissonnas (1858-1946)? | Vue de la cour ouverte au bas de l'escalier des Barrières avec, à gauche, la façade arrière de l'ilot de la Taverne ; l'étage et les combles ont été arasés depuis ; l'actuelle terrasse Agrippa-d'Aubigné occupe la place de l'immeuble élevé au fond de la cour (archives Gad Borel-Boissonnas, inv. 372484).

2. Plan de situation de la Taverne de la Madeleine avant la démolition du quartier



rieur de ce mur doit se situer sous le terre-plein taluté qui termine vers l'ouest la terrasse de l'Évêché.

L'appareil d'origine de cette façade, en partie conservé au rez-de-chaussée, l'est beaucoup moins dans les étages plus largement ajourés. Il diffère sensiblement de celui retrouvé par Louis Blondel, quelques mètres plus à l'est (fig. 3, lettre A). Si le matériau le plus largement employé y est toujours le boulet de rivière, il est ici mélangé à des fragments de briques, de tuiles, de tuf et de molasse. Les assises sont irrégulières, voire discontinues ; il en subsiste cependant, tout au bas de la maçonnerie, quelques-unes où les pierres posées en arêtes de poisson concorderaient à la description et à la datation de l'archéologue. Avec prudence, nous admettrons que, de ce côté, les parties basses de la maison pourraient remonter au XI^e, ou au XII^e siècle, alors que le haut de la façade doit avoir été élevé dans le courant du XV^e siècle. En effet, entre les fenêtres du premier étage, deux petites ouvertures de molasse aux encadrements chanfreinés sont les seuls et frêles indices de datation qui subsistent (fig. 3, lettre B). À gauche, une partie de la façade, dont l'appareil est entière-



ment de briques, a été élevée en porte-à-faux, au-dessus du rez-de-chaussée, sur une poutraison débordante et une solive d'épicéa (fig. 3, lettre C). L'analyse dendrochronologique⁵ a fourni pour ces éléments, de même que pour la fenêtre géminée du deuxième étage aujourd'hui condamnée, la date de 1451-1452. Au-dessous, la fenêtre percée à l'extrême gauche de la façade comporte encore un linteau de même essence remontant à 1506-1507. Au milieu de la façade et à mi-hauteur du mur de soutènement de la terrasse, l'encadrement de molasse d'une porte a été dégagé (fig. 3, lettre D). Elle s'ouvrait au sommet d'un escalier droit d'une dizaine de marches qui, de la rue des Barrières, menait au premier étage⁶. Les vues anciennes montrent que, plus haut, deux ouvertures du même type se superposaient encore. Celle du deuxième étage a été retrouvée, celle du troisième, que l'on pouvait discerner sous le crépi, a disparu lors de l'arasement de la façade qui entraîna la disparition des niveaux supérieurs. Ces trois percements débouchaient sans doute sur des galeries élevées perpendiculairement à la façade, au-dessus de l'escalier, le long d'un bâtiment signalé sur les plans Deharsu (1685-1690), Billon (1726) et Céard (1837), mais qui n'apparaît plus sur les photos de Boissonnas (fig. 2, lettre C).

L'îlot vu de la rue de la Fontaine · Façade est (parcelles 4492 et 4493)

Le mur pignon, qui regarde aujourd'hui la rue de la Fontaine, s'ouvrait naguère sur une impasse débouchant sur le chevet de la Madeleine, à l'entrée de la rue de Toutes-Âmes (fig. 4). Ce mur, d'une homogénéité trompeuse, cache en réalité deux parcelles (4492 et 4493). Fait d'un appareil de longs blocs de molasse, il est percé sur trois étages d'un couple de fenêtres géminées séparées par un trumeau qui masque le mur mitoyen. Au rez-de-chaussée, à droite, une porte et plus haut trois fenêtres disposées à mi-niveau signalent la présence à l'intérieur d'un escalier à vis (fig. 5, lettre A). Entre la porte et le mitoyen, deux piédroits verticaux et le premier claveau d'un arc en plein cintre permettent la reconstitution à cet emplacement d'une entrée charrière accédant à une étable et à une fenièvre (fig. 5, lettre B). L'arcade est actuellement occupée par une fenêtre et une entrée de service moderne. Sous la fenêtre double du rez-de-chaussée, un bloc de molasse chanfreiné

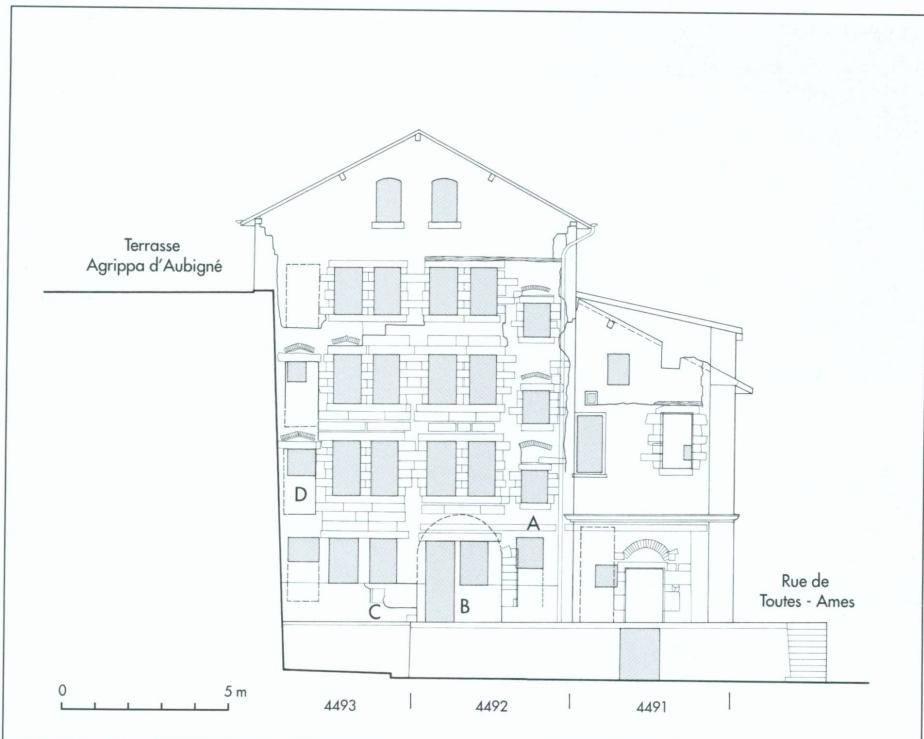
5. Rapport d'expertise dendrochronologique du 15 avril 2002

6. Pour faciliter la lecture des façades, la comptabilité des niveaux (rez-de-chaussée, 1^{er}, 2^{er} étage, etc.) s'effectue au départ de la chaussée; ainsi au rez-de-chaussée, côté rue des Barrières, correspond le 1^{er} étage côté Madeleine.



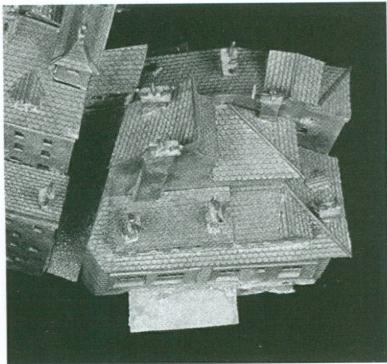
4. Vue de l'impasse prise du chevet de la Madeleine. Les immeubles de gauche ont disparu, le fond de l'impasse est actuellement occupé par la terrasse Agrippa-d'Aubigné; à droite, le mur subsiste, c'est le pignon oriental de l'îlot (CIG, inv. VG N 13 x 18 875).

5. Îlot de la Taverne · Élévation est



est le seul vestige subsistant de la façade médiévale (fig. 5, lettre C). Contre le mur de la terrasse Agrippa-d'Aubigné, la façade à son extrémité gauche et sur toute sa hauteur présente, comme celle du sud, une superposition de portes aujourd'hui en partie murées qui, sur trois ou quatre niveaux, ouvraient sur des couloirs permettant par-dessus l'impasse de joindre par des galeries l'immeuble vis-à-vis (fig. 5, lettre D). À partir des linteaux des fenêtres du troisième étage, le triangle du pignon est entièrement en plots de ciment, une construction des années 1920-1930. Auparavant, les deux bâtiments étaient plus nettement différenciés dans leurs superstructures. À droite, le mur était gouttereau et supportait une toiture à pan unique qui recouvrait toute la parcelle 4492. À gauche (parcelle 4493), c'est la rue des Barrières sur laquelle le toit présentait une pente unique qui recevait les eaux de pluie (fig. 6).

Au vu des élévations sud et est, on peut donc imaginer un système de galeries extérieures et de couloirs qui, du haut de la rue des Barrières, atteignait les différents niveaux de l'immeuble implanté plus bas dans la pente et économisait ainsi une ascension ou une descente de la colline. Le fait que deux propriétés contiguës, mais distinctes, aient reçu le même traitement peut paraître étonnant, si ce n'est exceptionnel. On sera moins surpris en apprenant qu'à sa mort, le 3 juillet 1726, Suzanne Mussard, veuve d'André Lixon, était propriétaire des deux côtés de l'impasse tout à la fois de l'immeuble situé vis-à-vis de l'îlot de la Taverne (fig. 2, lettre D) et dans l'immeuble lui-même des trois niveaux supérieurs de la parcelle 4492 et des deux derniers niveaux de la parcelle 4493. C'est peut-être du vivant de son mari, lapidaire, disparu en 1690, que les travaux d'unification des façades ont été entrepris en même temps qu'étaient jetées au-dessus de l'impasse les galeries assurant la liaison entre les deux immeubles.



6. Auguste Magnin (1842-1903) | *Plan en relief de la ville de Genève exécuté pour l'Exposition nationale de 1896* | Zinc, cuivre, sur châssis en bois, 7,20 × 5,65 m (Maison Tavel) | Détail, îlot 24: vue des toitures de l'îlot de la Madeleine (CIG, VG N 24 × 36 607/3 [détail])

7. îlot de la Taverne · Élévation ouest



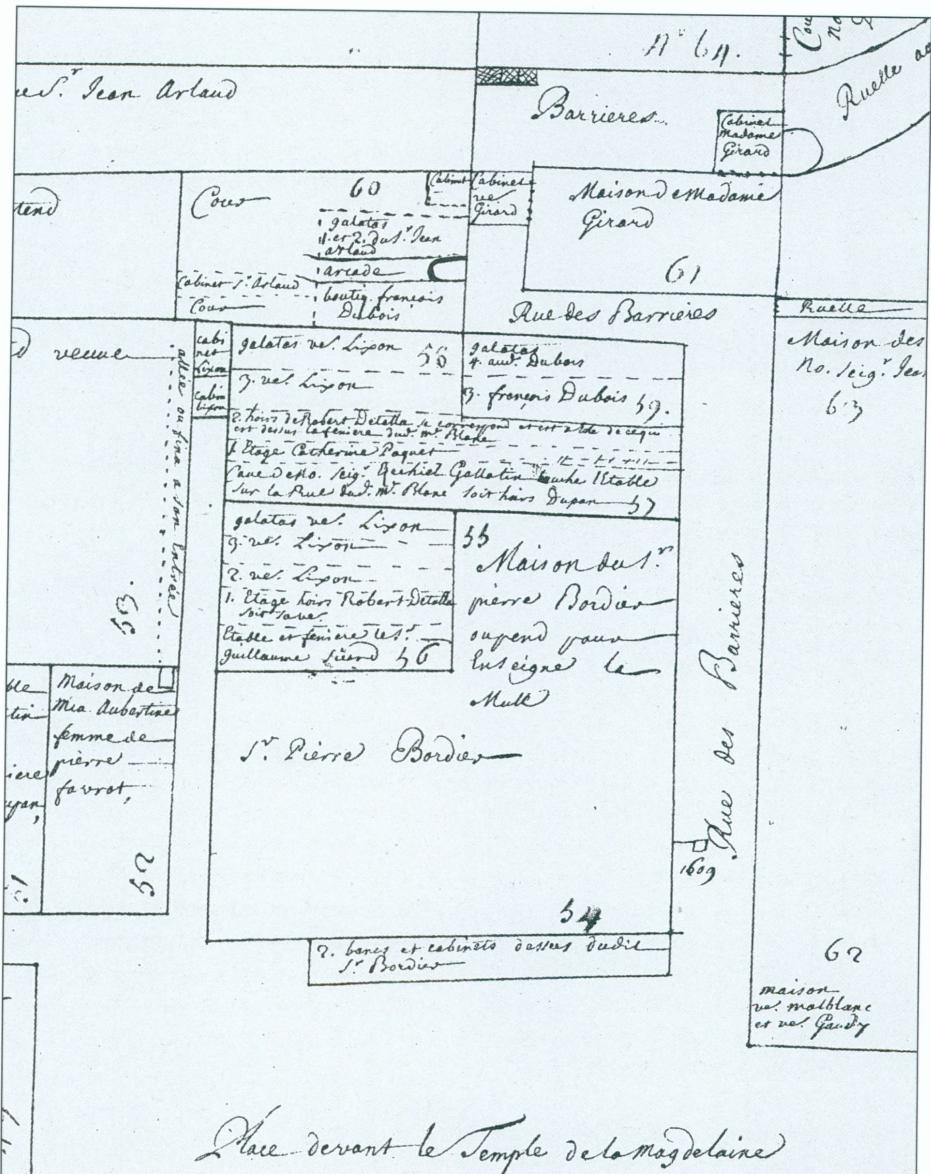
Vers le passage de Monnetier et le Perron · Façade ouest (parcelle 4493)

La façade qui regarde l'ancienne école, plus tard Bibliothèque de la Madeleine, a reçu, au XVII^e siècle, sans doute, un traitement homogène lui aussi d'une grande austérité. Le mur d'assises régulières de longs blocs de molasse est percé de fenêtres géminées élancées, soulignées de battues recevant les volets. Cette apparente unité est cependant trahie à droite par une ligne verticale de rupture d'assises qui sépare la façade de sa chaîne d'angle, souvenir d'une façade antérieure qui s'appuyait, sans toutefois en être solidaire, sur l'appareil de briques du milieu du XV^e siècle (fig. 7).

L'îlot vu de l'église · Façade nord (parcelles 4490 et 4491)

Cette façade, avec ses retours à gauche et à droite, délimite la composante la plus célèbre de l'îlot, celle de l'« Auberge de la Mule », ancêtre de la Taverne de la Madeleine et attestée, dans ses fonctions de lieu public, dès 1555. Son nom, peut-être par ironie, voire par dérision, lui vient des armes parlantes de la famille Destri – un destrier armé et caparaçonné –, dont l'écu ornait une des colonnes engagées de la chapelle dédiée à saint Michel qu'elle avait fondée un siècle plus tôt. Accolée au flanc sud de la première travée de l'église, cette chapelle fut réduite de moitié lors de la restauration de 1846 en style néo-gothique et disparut au cours de la « dérestauration » entreprise par Camille Martin entre 1914 et 1924.

Sur le plan Deharsu (fig. 8), la notice inscrite dans la parcelle dit: « Maison du Sr. pierre Bordier ou pend pour enseigne la Mule ». L'enseigne y est d'ailleurs indiquée portant la date de 1609. La propriété étant indivise, Deharsu ne mentionne malheureusement ni le nombre des niveaux ni leur affectation. En 1739, l'inventaire après décès des biens de



François I Ferrier est par bonheur plus détaillé. Il décrit ainsi la maison : « la boutique et une cave à plein pied [...] de l'autre côté, une belle cave voûtée et au-dessus une boutique et un cavot [sic] derrière l'escalier. Au premier étage, une grande chambre et une autre chambre dernier [sic], la chambre sur la boutique du côté de la rue Duboule [sic], le mur mitoyen est bon. Au second étage de même trois chambres. Au troisième étage de même trois chambres. Au quatrième étage, une chambre du côté de la rue Duboule [sic] et un grenier au-dessus. De l'autre côté un grand grenier. Nous estimons la dite maison caduque comme elle est à la somme de onze mille florins. » En 1798-1799, la vieille maison est rasée par les Dentand, neveux et héritiers de François III Ferrier. C'est lors de cette démolition que disparaît l'escalier octogonal adossé à l'intérieur de la façade nord et indiqué sur le plan Billon. En revanche, sous l'actuelle salle du restaurant, la belle cave voûtée d'arêtes retombant sur un pilier central a été conservée. Sa facture semble remonter au début du XVII^e siècle. La parcelle vide est alors vendue à Jeanne-Gabrielle Piaget, déjà

9. îlot de la Taverne · Élévation nord



propriétaire de l'immeuble vis-à-vis, de l'autre côté de la rue des Barrières, qui la revend aussitôt à Jean-Louis Junod et à Abraham Boiteux, maçons, en y mettant la condition «que la hauteur du couvert ne puisse pas excéder la hauteur de 20 pieds de Genève hors de terre pris à l'angle de la maison du dit Boiteux et toute la longueur de la grande face sera au niveau de la même hauteur du dit angle, la face du côté des Barrières sera de la même hauteur [...]», le couvert du dit Boiteux aura six pieds et demi de hauteur de plus que la sablière jusqu'au mur mitoyen et le couvert du dit Junod suivra la même pente régulière au dit couvert [...]⁷». Cette division entre les deux nouveaux propriétaires est encore aujourd'hui matérialisée par le mitoyen élevé à la place de l'escalier octogonal et par le traitement différencié des façades et de leur retour à l'est et à l'ouest. Dans la partie orientale, il semble que le programme de démolition de l'ancienne maison n'ait pas été suivi dans son intégralité. Des pans de maçonnerie d'apparence ancienne ont été conservés à l'étage entre les fenêtres. L'appareil y est fait de boulets, de briques, de tuf et de quelques fragments de molasse sans aucun ajout de matériau de remploi. C'est ce qui semble subsister d'un état remontant à la fin du Moyen Âge. Mais le chaînage de molasse séparant les deux parcelles et les hautes arcades en anse de panier comportent, par contre, des fragments d'encadrement chanfreinés médiévaux : ils doivent être attribués au chantier de la fin du XVIII^e siècle. Lors de l'agrandissement de la «Taverne» vers 1950, on tenta d'unifier les façades en remplaçant les arcades trop élevées par des pastiches en ciment alignés sur celles de la partie ouest. De même, on prolongea le bandeau sur le retour de la façade entre le rez-de-chaussée et l'étage. L'élévation qui regarde la rue de la Fontaine ne présente aucune volonté de composition particulière, les ouvertures y sont hétéroclites tant sur la forme, le traitement et l'implantation, et sans doute sont-elles aussi de dates diverses. Au-dessus d'une large fenêtre de molasse, aujourd'hui murée, régnait l'arase, à la hauteur de l'actuelle corniche qui, avant le rehaussement de la façade en forme de demi-pignon, recevait une toiture en demi-croupe comme c'est encore le cas à l'ouest (fig. 9).

7. AEG, Not. Jean-Louis Duby, vol. 43, p. 675.
Note aimablement transmise par M^{me} J. Dufour.

Par contre, l'angle nord-ouest du mas (parcelle 4490), édifié à neuf à l'extrême fin du XVIII^e siècle, présente face au temple un dessin rigoureusement ordonné. Au rez-de-chaussée, deux arcades en anse de panier encadrant une fenêtre oblongue sont surmontées au-dessus du bandeau mouluré par trois fenêtres couvertes en arc surbaissé. Des chaînes de molasse marquent l'angle de la façade ainsi que le mitoyen avec la parcelle voisine. Le retour de l'élévation regardant l'école est d'un dessin plus compliqué. Le constructeur a dû tenir compte à cet endroit de la forte déclivité du terrain, mais aussi de la conservation de la cave du XVII^e siècle, de son accessibilité et de son éclairage. Il en résulte une composition des ouvertures en escalier, descente de cave, fenêtres superposées de la cave et du rez-de-chaussée, accès au premier étage surmonté d'un oculus éclairant l'escalier. Seuls le bandeau, les deux fenêtres de l'étage et l'avant-toit en demi-berceau répètent le langage stylistique de la façade principale. Ce type d'architecture occupant un gabarit extrêmement bas est totalement étranger à la Genève *intra muros* de la fin de l'Ancien Régime. Cette expression faubourienne (un ou deux étages sur rez-de-chaussée, combles, type d'ouverture particulier) subsiste plus dans des agglomérations situées le long des accès menant à la ville, comme Chêne-Bourg ou Plan-les-Ouates, ou encore dans les villes neuves comme Carouge ou Versoix. Dans les campagnes, elle n'existe guère qu'en exemples isolés comme dans les presbytères (fig. 10).

Dans le cadre de l'étude dendrochronologique des bâtiments, six pièces de charpente qui couvrent l'angle nord-ouest de la Taverne ont été soumises à analyse, la plus récente n'ayant pas été prise en compte. La date d'abattage de ces bois (arêtier, arbalétrier, panne et bras) est homogène: 1690-1691, soit antérieure de plus d'un siècle à la construction de l'immeuble.

Les superstructures des toitures sont occupées sur les deux parcelles 4490 et 4491 par des ateliers de cabinotiers construits en colombages sur les charpentes citées plus haut. Les dates obtenues oscillent entre le printemps 1795 et le printemps 1796. Si, dans le cas des poutraisons, il faut admettre qu'il y a remploi de matériaux, solution économique puisque l'implantation du nouvel immeuble est strictement identique à celle de l'ancien, dans le cas des colombages, le bois avait séché durant quelques années avant d'être mis en œuvre.

Dès lors, et pour conclure, quelques hypothèses raisonnables peuvent brièvement être émises. Nous n'entrerons pas ici en matière sur le ou les tracés de l'enceinte remontant à l'Antiquité tardive, qu'elle se situe soit en bordure de la rue Calvin comme le proposait Louis Blondel, solution aujourd'hui abandonnée, soit au bas, ou à mi-flanc de la colline comme le suggèrent les découvertes faites à la Tour-de-Boël⁸ ou encore rejoignant la rive comme la logique pourrait l'imposer. Par contre, la reconstruction au XI^e siècle de l'église de la Madeleine, érigée comme paroissiale au IX^e siècle déjà, a sans doute entraîné dans sa périphérie la mise en place et l'évolution d'un quartier dont subsistent les rares éléments cités plus haut.

Des nombreux incendies qui constellent à Genève l'histoire du Moyen Âge, celui de 1430 affecta tout particulièrement le quartier qui s'élève de la Madeleine à la cathédrale. Les dates proposées pour les rares éléments architecturaux encore en place, renforcées par l'analyse dendrochronologique, nous confirment que l'ensemble de l'îlot a été reconstruit dans le courant du XV^e siècle, mais dans des gabarits bien supérieurs à ceux conservés aujourd'hui. L'apport du XVII^e siècle n'est pas négligeable dans la restructuration des façades latérales de l'îlot, celui du XVIII^e siècle finissant dans l'architecture soignée de la Taverne; enfin, celui des deux derniers siècles, abaissement des gabarits, normalisation raisonnée des façades, dans l'image qui subsiste de la vénérable auberge.

8. Voir BONNET 1986, pp. 52-57



Bibliographie

- BLONDEL 1939 Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1938», *Genava*, XVII, 1939, pp. 39-62
- BLONDEL 1940 Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1939», *Genava*, XVIII, 1940, pp. 29-53
- BONNET 1986 Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985», *Genava*, n.s., XXXIV, 1986, pp. 47-68

Crédits des illustrations

Archives Gad Borel-Boissonnas, fig. 1 | Centre d'iconographie genevoise, Nicolas Spühler, fig. 4, 6, 10 | Service cantonal d'archéologie et Bureau Cerutti, fig. 2-3, 5, 7, 9 | Archives d'État, Genève, fig. 8

Adresse de l'auteur

Gérard Deuber, archéologue, Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Direction du patrimoine et des sites, Service cantonal d'archéologie, rue du Puits-Saint-Pierre 4, CH-1204 Genève